

Langues et cultures de l'Antiquité

Mise en œuvre du parcours Mare Nostrum et coordination de la politique académique des langues et cultures de l'Antiquité

NOR : MENE2204039N

Note de service du 22-3-2022

MENJS - DGESCO A1-2 - DGESCO A2-1

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie ; aux inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'enseignement général et technique ; aux cheffes et chefs d'établissement des collèges et des lycées publics et privés sous contrat ; aux professeuses et professeurs

L'enseignement des langues dans une acception large - langues vivantes étrangères, langues vivantes régionales, langues de l'Antiquité - contribue à développer une culture riche et diverse, à promouvoir une citoyenneté ouverte sur l'Europe et le monde, à assurer une meilleure employabilité à l'issue du système scolaire et à renforcer les valeurs humanistes communes. Il participe à l'acquisition par les élèves de compétences transversales, communes à l'ensemble des disciplines. Aussi, l'instance nationale du conseil supérieur des langues, installée depuis janvier 2022, permet-elle de réfléchir et d'impulser l'enseignement des langues vivantes étrangères, des langues vivantes régionales et des langues de l'Antiquité.

Afin de permettre l'alliance européenne des langues anciennes, annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le 16 novembre 2021, il est créé à la rentrée scolaire 2022, un parcours Mare Nostrum en collège et en lycée. Il s'agit d'offrir aux élèves un temps spécifique d'une heure supplémentaire par semaine pendant lequel les professeurs de langue ancienne et d'une voire plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales, peuvent croiser leurs enseignements autour de thématiques qu'ils auront définies. Ce dispositif s'inscrit dans la logique d'un engagement en faveur du déploiement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité sur l'ensemble du parcours de l'élève.

Associant les questions de langue et les enjeux de civilisation, la littérature et l'histoire, l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité est au carrefour des sciences humaines et sociales. En dépassant les approches strictement linguistiques ou formalistes, il permet d'envisager dans son ensemble les contenus culturels. Par leur esprit et par leur objet, les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à la construction d'une conscience individuelle humaniste et moderne.

L'enjeu est que les élèves prennent conscience des écarts, des différences et des emprunts dans le dialogue des cultures. En rendant possible la confrontation de l'héritage des civilisations grecques et latines avec les langues vivantes et régionales, et certaines questions contemporaines, le parcours Mare Nostrum permet une ouverture vers le monde actuel enrichi par la culture classique apportant ainsi un éclairage sur le présent.

Cette note de service a pour objectif de définir les modalités de mise en œuvre du dispositif Mare Nostrum, proposé à compter de la rentrée 2022.

1. Les objectifs pédagogiques du parcours Mare Nostrum

La création du parcours Mare Nostrum en collège et en lycée participe au déploiement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité (LCA) ainsi qu'au renouvellement de l'enseignement des langues. La mise en place de ce nouveau dispositif contribue à favoriser les rapprochements entre langues anciennes et langues vivantes étrangères ou régionales enseignées dans le second degré.

En tissant des liens entre les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales, le

dispositif Mare Nostrum est l'occasion de revisiter l'héritage que les pays du pourtour de la Méditerranée ont en partage. Est ainsi valorisé un regard culturel croisé sur les langues, les textes, les paysages, les arts, les sciences, les pratiques techniques et culturelles.

Le parcours Mare Nostrum contribue à la formation humaniste des élèves qui se construisent dans une conscience de l'héritage classique au sein de notre société.

L'apprentissage d'une langue ancienne, associé à la pratique d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales procurent aux élèves des outils historiques et linguistiques pour renforcer leur maîtrise de la langue française et enrichir leur connaissance lexicale. Les élèves prennent ainsi conscience que les mots ont une histoire et voyagent à travers les siècles, les pays et les régions.

La mise en synergie des différents enseignements de langues favorise l'acquisition d'éléments de culture littéraire, historique et artistique. Les professeurs engagés dans un parcours Mare Nostrum croisent notamment leurs enseignements autour de thématiques qu'ils auront définies et permettent aux élèves d'accéder à des connaissances sur des œuvres, des faits, des croyances et des institutions caractéristiques des civilisations antiques et contemporaines.

2. Les modalités d'organisation des enseignements du parcours Mare Nostrum

Le parcours Mare Nostrum se traduit par une heure hebdomadaire supplémentaire, inscrite à l'emploi du temps de l'élève et destinée à accompagner la réalisation d'un projet interdisciplinaire. Ce projet permet de coupler l'apprentissage des langues de l'Antiquité avec au moins une langue vivante présente dans l'établissement. Sans limiter les couplages aux seules langues de la Méditerranée, d'autres langues vivantes ou régionales peuvent utilement entrer dans cette dynamique et intégrer le parcours proposé dans chaque établissement. Au lycée d'enseignement général et technologique, les élèves peuvent bénéficier de cette heure hebdomadaire supplémentaire prévue dans le cadre du parcours Mare Nostrum en seconde, première et terminale, que l'enseignement de langue et culture de l'Antiquité relève de leurs options ou qu'il s'agisse de l'une de leurs spécialités pour le baccalauréat général.

Cette heure peut être prise en charge par un des professeurs de langue ancienne, de langue vivante étrangère (LVE) ou de langue vivante régionale (LVR) impliqués dans le dispositif. Ils peuvent se relayer pour faire cours ou opter pour une co-intervention.

Plusieurs combinaisons sont ainsi possibles :

- une langue ancienne (latin et/ou grec) + LVE + LVR ;
- une langue ancienne (latin et/ou grec) + LVE + LVE ;
- une langue ancienne (latin et/ou grec) + LVE ;
- une langue ancienne (latin et/ou grec) + LVR.

Pour chaque élève, le dispositif Mare Nostrum s'appuie sur la réalisation d'un projet autour des influences et des liens entre les langues et les cultures étudiées. Le parcours Mare Nostrum est ouvert de la classe de 5e à la terminale. L'élève construit un projet qu'il présente à la fin du cycle 4 et du cycle terminal. Il s'appuie nécessairement sur les enseignements de langues regroupés au sein d'un parcours Mare Nostrum mais peut également prendre appui sur d'autres enseignements. Le projet émane de l'élève. Il est validé par les professeurs et peut se construire sur l'ensemble des années du cycle, être individuel ou porté collectivement par un petit groupe d'élèves.

Il peut prendre différentes formes : un écrit, une production plastique, une production orale en différentes langues, un enregistrement audio ou vidéo, etc.

3. Les modalités d'évaluation du projet interdisciplinaire Mare Nostrum

Au collège, en classe de 3e, le projet Mare Nostrum peut être choisi par le candidat au DNB et faire

l'objet de la soutenance de l'épreuve orale du diplôme national du brevet. L'implication de l'élève dans le dispositif Mare Nostrum fait également l'objet d'une valorisation dans l'évaluation de l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 4. L'engagement de l'élève peut être valorisé selon la nature du projet au sein du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Au lycée d'enseignement général et technologique, l'engagement de l'élève dans le parcours Mare Nostrum fait l'objet d'une valorisation dans le livret scolaire du lycée (LSL), dans la partie « Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement » au cours du cycle terminal, ainsi que dans le dossier de l'élève sur Parcoursup.

4. La coordination de la politique académique des langues et cultures de l'Antiquité

Au niveau académique, la coordination académique entre les différents niveaux d'enseignement, l'animation, le suivi des enseignements des langues et cultures de l'Antiquité (LCA) sont placés sous la responsabilité d'un coordonnateur académique, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de Lettres, désigné par le recteur. En effet, dans chaque académie à la rentrée 2022, est créée une [mission spécifique](#) pour mieux suivre et mieux accompagner les enseignements de latin et de grec ancien dans les établissements. Il reviendra à cette mission de suivre en particulier le dispositif Mare Nostrum.

Le réseau des coordonnateurs académiques LCA est animé au niveau national par le bureau des contenus pédagogiques et des langues de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), en lien avec l'Inspection générale de l'éducation, de sport et de la recherche.

Des ressources sont déjà disponibles sur le site [Odysseum](#) et de nouvelles ressources seront progressivement mises à disposition sur Éduscol.

Fait le 22 mars 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray